CSE
siège•tv

Soyez réalistes : non aux « quartiers d'équipes » et à ses bureaux interchangeables

Liminaire FO • 04 octobre 2023

Alors que ce CSE central donne le coup d'envoi concret du projet Campus dans sa phase macro et microzoning, et que nous savons que la notion de « quartier d'équipes » préoccupe les salariés, il y a une notion d'équité sur laquelle Force Ouvrière souhaite revenir.

Au sujet des « quartiers d'équipes », ou plus précisément des bureaux partagés, nous savons désormais que tout le monde ne sera pas logé à la même enseigne.

Une direction en sera dispensée, au motif que des travaux récents y ont été effectués.

Pourtant, d'autres directions encore plus récemment installées, comme la Direction des antennes et des programmes il y a un an seulement, vont subir ce réaménagement très impactant sur leur conditions de travail.

En effet un système de 6 à 8 bureaux interchangeables pour dix personnes, peut dégrader la cohésion des équipes et créer d' éventuelles tensions entre salariés.

La loi du premier arrivé, premier servi risque de se répandre. Pour une place moins exposée aux bruits, ou aux rayons du soleil, ou simplement pour rester auprès d'un collègue apprécié.

Force Ouvrière s'étonne également du traitement non équitable des rédactions de France•3 Paris Île de France et du Pôle Outre Mer de Malakoff qui vont être également impactés.

Force Ouvrière restera vigilante sur l'application de ce projet sur le terrain et sera à l'écoute des salariés face à la détérioration de leurs conditions de travail.